



# **Rapport 2023 sur les 5 premiers intermédiaires de marché en gestion sous mandat DNCA Finance**

**Données arrêtées au 31/12/2023**

**Source : DNCA Finance/ CIC Market Solutions**

## Table des matières

### Table des matières

<b>1. OBJET .....</b>	<b>3</b>
<b>2. REFERENCES REGLEMENTAIRE ET CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
2.1 Périmètre des instruments financiers couverts.....	3
2.2 Facteurs et Critères d'exécution.....	3
2.3 Revue et suivi du dispositif existant.....	4
2.4 Conflits d'intérêts .....	5
2.5 Mise en place d'accord de rémunération avec les intermédiaires de marché :.....	5
<b>3. VOLET QUANTITATIF PAR CATEGORIE D'INSTRUMENT .....</b>	<b>6</b>
3.1 Gestion sous mandat pour le compte de clients professionnels.....	6
3.2 Gestion sous mandat pour le compte de clients non professionnels.....	7

## 1. OBJET

Le présent document détaille les cinq premiers intermédiaires de marché en termes de volume et de nombre d'opérations avec lesquels DNCA Finance exécute les ordres de ses clients dans le cadre de la gestion sous mandat au titre de l'exercice 2023.

## 2. REFERENCES REGLEMENTAIRE ET CONTEXTE

La Directive Européenne 2014/65 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (dite « MIF 2 ») rappelle les obligations dites de « meilleure sélection » et de « meilleure exécution » applicables aux entreprises d'investissement.

Ainsi, les fournitures du service de gestion de portefeuilles pour le compte de tiers (mandats) et de conseil en investissement par DNCA Finance sont soumises aux dispositions de la directive MIF 2 :

- en matière de « meilleure sélection » lorsque DNCA Finance n'exécute pas les ordres dans le cadre de cette activité,
- en matière de « meilleure exécution » lorsque DNCA Finance exécute elle-même les décisions de transaction pour le compte du client.

Conformément aux dispositions issues de la directive MIF 2, DNCA Finance s'engage à prendre toutes les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients en tenant compte des facteurs d'exécution mentionnés dans la présente politique, en mettant en œuvre un dispositif de contrôle de qualité d'exécution des ordres par le biais de la réalisation de contrôles permanents ainsi que par la tenue de comités semestriels (et/ou ad hoc si nécessaire).

### 2.1 Périmètre des instruments financiers couverts

Les données prises pour établir ce rapport ne concernent que les ordres exécutés pour le compte des mandats de gestion mis en place entre DNCA Finance et ses clients conformément à la Directive dite « MIF 2 ».

Les seuls instruments concernés sont les actions et obligations susceptibles d'être présentes dans les mandats. Ainsi, les informations détaillées dans ce rapport sont relatives à l'exécution des ordres sur :

- actions et instruments assimilés,
- instruments de dettes (obligations),
- Options et futures actions admis à la négociation sur une plate-forme de négociation,
- Produits indiciaires cotés (ETP) dont fonds indiciaires cotés (ETF).

### 2.2 Facteurs et Critères d'exécution

#### 2.2.1 Gestion sous mandat pour le compte de clients professionnels

Au sein de DNCA Finance, l'exécution des ordres est confiée :

- A la table de négociation interne de DNCA Finance pour le périmètre actions, titres de capital, futures, swap sur indices sectoriels et billets de trésorerie.
- Aux équipes de gestion pour le périmètre obligations, titres de créances négociables (TCN) et dérivés OTC.

Lors de l'exécution des ordres, l'intermédiaire prend toutes les mesures raisonnables afin d'obtenir pour DNCA Finance la meilleure exécution possible compte tenu des facteurs suivants :

- prix,
- coût,
- rapidité,
- probabilité d'exécution et du règlement,
- taille,
- nature de l'ordre ou,
- toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre, et ce dans le strict respect de son client.

L'importance de chaque facteur s'apprécie en fonction de la typologie des instruments financiers traités. D'autres facteurs relatifs à l'exécution des ordres peuvent être pris en considération tels l'impact de marché, la pertinence et la performance des algorithmes utilisés.

### 2.2.2 Gestion sous mandat pour le compte de clients non professionnels

Dans le cadre de son activité, l'équipe de gestion privée peut être amenée à passer des ordres sur des titres de capital ou obligations. Elle confie alors l'exécution de ces ordres à une table de négociation externe qui a été choisie en fonction des critères suivants :

- la tarification compétitive pour les clients,
- la communication d'une politique et de rapports d'exécution satisfaisants et,
- disposant d'un processus de passage d'ordre automatisé et intégré (straight-through-processing, dépouillement, pistes d'audit).

Fin 2017, il a été établi que la table de négociation du CM-CIC, entreprise d'investissement agréée par l'ACPR, était la plus à même de répondre à l'ensemble des critères listés ci-dessus pour l'activité de gestion sous mandats pour le compte de clients non professionnels.

## 2.3 Revue et suivi du dispositif existant

La politique de sélection et d'exécution est revue à minima une fois par an et présentée en Comité Intermédiaires.

DNCA Finance effectue également une revue semestrielle de l'efficacité de son processus de sélection et de notation de ses différents intermédiaires afin d'identifier et, si nécessaire, de corriger toute déficience.

La politique d'exécution peut ainsi être amenée à évoluer si des événements nouveaux sont susceptibles d'affecter la capacité de DNCA Finance à sélectionner l'intermédiaire le plus à même de fournir la meilleure exécution à ses clients.

DNCA Finance signalera à ses clients tout changement important de la présente politique via une mise à disposition sur le site internet de DNCA Finance : <https://www.dnca-investments.com/informations->

[reglementaires.](#)

Enfin, et dans l'intérêt de ses clients, DNCA Finance conserve une marge de souplesse par rapport à l'application quotidienne de la présente politique, notamment pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement.

De plus, une revue de l'environnement concurrentiel des tables de négociations externes a été réalisé avec le soutien de la table de négociation interne DNCA, en vue de déterminer si un autre prestataire parvient à répondre aux 3 critères ci-dessus.

Le volume de la Gestion Privée en titres vifs étant trop faible à cette date, seul le CIC accepte le traitement de ces flux.

En termes de supervision, la Gestion Privée revoit la politique de sélection des intermédiaires appliquée par le prestataire lorsque celle-ci évolue ainsi que la liste des intermédiaires retenus par celui-ci.

Elle reçoit également de manière mensuelle, ou sur demande, un rapport d'exécution des ordres exécutés et met en œuvre des contrôles de premier niveau (tels que la vérification de cohérence des montants d'ordres exécutés, la pertinence du choix du benchmark, les performances constatées).

## 2.4 Conflits d'intérêts

DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêt (disponible sur son site internet) ainsi qu'une cartographie des risques de conflits d'intérêts détaillant les situations potentielles de conflit d'intérêts applicables quel que soit l'instrument financier. Cette cartographie identifie notamment la situation où un intermédiaire peut avoir plusieurs rôles qui peuvent être constitutifs de possibles conflits d'intérêts préjudiciables aux obligations réglementaires de DNCA Finance. Ainsi CM CIC est à la fois teneur de compte, table de négociation CIC et broker. En tant que table d'intermédiation, habilité pour la réception/transmission des ordres et broker, il pourrait privilégier le broker CIC.

En outre, il n'y a pas d'accord particulier conclu avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus.

Le département de contrôle interne s'assure périodiquement, au travers de contrôle, de la qualité d'exécution des ordres.

## 2.5 Mise en place d'accord de rémunération avec les intermédiaires de marché :

DNCA Finance ne dispose d'aucun accord de rémunération du type CSA, etc. avec un intermédiaire de marché.

### 3. VOLET QUANTITATIF PAR CATEGORIE D'INSTRUMENT

#### 3.1 Gestion sous mandat pour le compte de clients professionnels

Catégorie d'instruments	Produits indiciels cotés (ETP) [fonds indiciels cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)]				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Morgan Stanley / LEI : 54930056FHWP7GIWYY08	48,10%	46,70%			
Optiver / LEI : 7245009KRYSA2QCC29	36,60%	20%			
Societe Générale / LEI : O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	8,80%	20%			
Jefferies / LEI : 5493004I3LZM39BWHQ75	4,80%	6,70%			
Exane BNP / LEI : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83	1,70%	6,70%			

### 3.2 Gestion sous mandat pour le compte de clients non professionnels

#### Catégorie d'instruments : Actions - Niveaux pas de cotation/liquidités 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)

Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : N							
		Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage ordres agressifs	Pourcentage ordres indéterminés	Pourcentage ordres passifs	Pourcentage d'ordres dirigés
N4JDFKKH2FTD8RKFXO39	CIC	54,25%	52,11%	88,11%	0,00%	11,89%	0,00%
R0MUWSFPU8MPRO8K5P83	Exane	45,75%	47,89%	96,48%	0,00%	3,52%	0,00%

#### Catégorie d'instruments : Actions - Niveaux pas de cotation/liquidités 3 et 4 (de 80 à 1 999 transactions par jour)

Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : O							
		Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage ordres agressifs	Pourcentage ordres indéterminés	Pourcentage ordres passifs	Pourcentage d'ordres dirigés
N4JDFKKH2FTD8RKFXO39	CIC	83,01%	63,16%	93,19%	0,00%	6,81%	0,00%
R0MUWSFPU8MPRO8K5P83	Exane	16,99%	36,84%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%

**Produits indiciels cotés (ETP) [fonds indiciels cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)]**

Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : O

		Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage ordres agressifs	Pourcentage ordres indéterminés	Pourcentage ordres passifs	Pourcentage d'ordres dirigés
N4JDFKXH2FTD8RKFXO39	CIC	64,36%	60,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
R0MUWSFPU8MPRO8K5P83	Exane	35,64%	40,00%	75,00%	0,00%	25,00%	0,00%

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document ne présente pas de caractère contractuel. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19, place Vendôme - 75001 Paris – TEL : +33 (0)1 58 62 55 00

Email: dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com - Site intranet dédié aux indépendants

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID II.